

## Emploi, dotations, suppressions de postes, métier, statut

11 200 suppressions d'emplois dans l'éducation dont 9130 dans le second degré au niveau national : **pour l'Île de France, c'est donc près de 1400 suppressions d'emplois d'enseignants** (637 à Créteil, 578 à Versailles, 177 à Paris) ; **122 emplois d'administratifs** (51 à Créteil, 20 à Paris, 51 à Versailles ), **32 emplois de MI-SE** (10 à Créteil, 11 à Versailles, 11 à Paris ), suppressions qui s'ajoutent aux centaines de suppressions intervenues ces deux dernières années. Il y a parallèlement une grave insuffisance de création dans les secteurs sociaux et de santé. Les postes en concours sont en chute libre, les CO-Psy menacés de disparition.

**Ces mesures vont rendre le fonctionnement des services encore plus difficile, fragiliser les établissements**, détériorer encore la situation des « vies scolaires », accentuer les inégalités et entraîner une nouvelle réduction de l'offre de formation à tous les niveaux (soutien, dédoublements, langues vivantes et anciennes...).

**La carte des formations dans l'enseignement professionnel est lourdement frappée** et les transformations de BEP en BAC PRO 3 ans ne tiennent pas compte des réalités et besoins des élèves. **La généralisation du Bac Pro 3 ans remet en cause le droit des jeunes à préparer un BEP. Elle conduit à une dé-professionnalisation du BAC PRO, une remise en cause dramatique des passerelles et parcours diversifiés entre les voies de formation du lycée, professionnelle et technologique notamment ( BEP 1 an , 1ère d'adaptation,...).**  
**Ces mesures sont dévastatrices pour nos élèves.**

Pour les personnels, soumis au chantage insupportable des heures supplémentaires, **les suppressions massives de postes vont dégrader davantage les conditions d'exercice du métier.** Une partie des enseignements et des services seront ainsi définis localement au gré des contraintes budgétaires et des « choix » des établissements ! **Le droit de tous les élèves à une formation de qualité, d'abord pour ceux les plus défavorisés, comme les statuts des personnels seront fortement mis à mal.** Le gouvernement annonce aussi la suppression de 20 000 emplois par an pour les années suivantes (2009-2012) ! Cela augure fort mal des discussions que dit vouloir ouvrir le ministre sur nos métiers !

**Dans la continuité des actions engagées avec tous les fonctionnaires les 20 novembre et 24 janvier dernier pour l'emploi, les salaires, les recrutements, celles développées contre la suppression des BEP (plus du tiers des sections en Région Parisienne) et la généralisation des BAC PRO 3ans, et dans la perspective de construire une action nationale en mars avec relais dans les autres académies durant nos congés, les organisations syndicales du second degré d'Île de France appellent les personnels à la grève pour une autre rentrée 2008,**

- contre les suppressions de postes et le recours massif aux heures supplémentaires
- contre l'abandon du collège pour tous
- contre les pseudo-restructurations des formations et en particulier contre la généralisation des BAC Pro en 3 ans en lieu et place des BEP
- pour l'amélioration des conditions d'études et de travail, la réduction des inégalités, l'avenir du système éducatif, de nos métiers et de nos statuts

---

**TOUS en grève en Ile de France vendredi 15 février**  
**lycées, lycées professionnels, collèges**  
**Manifestation en direction du ministère**  
**RV 14h Place Edmond Rostand (RER Luxembourg)**

---

**Afin d'organiser dans l'unité** la grève du 15 février, les sections académiques du SNES ont contacté toutes les organisations syndicales d'Île de France. **Un texte unitaire** a été élaboré (cf sites internet)

**Premiers signataires:** SNES-FSU Paris Créteil Versailles; SNUEP-FSU Paris, Créteil; SGEN-Paris; SUD Education Paris, Val d'Oise; UNSEN-CGT Paris, Créteil, Versailles, SNICS-Paris Snasub Paris